

Compte rendu
Réunion du Conseil Communautaire
Séance du 25 juin 2026 à 18h30

Date de convocation : 19 juin 2026

Nombre de Membres :

En exercice : 42
Présents : 28
Ayant donné procuration : 7

L'an DEUX-MILLE-VINGT-SIX, le VINGT-CINQ du mois de JUIN à 18h30, le Conseil Communautaire de la C.C.P.O.M., légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER.

Membres présents :

Amnéville : M. LALOUX, Mme MULLER, M. COGLIANDRO, M. KEIFF, Mme MEYER et M. CALVET

Bronvaux : M. WROBEL

Clouange : -

Marange-Silvange : M. MULLER (à partir de la DB2026-44), M. ROETTGER, Mme SPANIER et M. BARATTE

Montois la Montagne : Mme VANNI et M. TRIPODI

Moyeuvre-Grande : M. ROVIERO, Mme MALDEME et M. CARRABETTA

Moyeuvre-Petite : -

Pierrevillers : M. HEISER

Rombas : M. FOURNIER, M. RISSER, Mme WAGNER, M. NOBILE, Mme MACAIGNE et Mme MUHLMANN

Rosselange : M. MATELIC

Sainte-Marie-aux-Chênes : M. CAYRE et Mme FRANIA

Vitry-sur-Orne : M. CORRADI et Mme ZAH

Membres absents ayant donné procuration :

Mme LUBIBOGOFF à Mme MEYER

M. DERIU à M. LALOUX

Mme WEIDER à Mme SPANIER

M. BENABID à M. CARRABETTA

Mme PICKEL à Mme MALDEME

Mme SEEMANN à M. MATELIC

Mme LAMARQUE à M. CAYRE

Membres absents excusés : Mme MASCHIELLA, M. LOPES, M. ROSSO et M. STIBLING

Membres absents : Mme CALCARI-JEAN, M. LEONARD et M. VILLA

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

DÉSIGNATION D'UN(E) SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, désigne Monsieur BARATTE, secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la séance du 05 mai 2026

Le Conseil Communautaire, ayant entendu l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 05 mai 2026.

Délibération 2026-41 - BUDGET 2026 – BUDGET PRINCIPAL – DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

Le Conseil Communautaire, ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, par 34 VOIX POUR et 1 ABSTENTION,

- ADOPTE la décision modificative n°1 au Budget Principal 2026, ci-annexée, qui s'équilibre, comme suit en dépenses et en recettes :

En section de fonctionnement : 667 136,00 €

En section d'investissement : 570 137,87 €

Délibération 2026-42 - BUDGET 2026 – BUDGET ANNEXE DÉCHETS MÉNAGERS – DÉCISION
MODIFICATIVE N° 1

Le Conseil Communautaire, ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, par 34 voix POUR et 1 ABSTENTION,

- ADOPTE la décision modificative n°1 au Budget Annexe Gestion des Déchets Ménagers 2026, ci-annexée, qui s'équilibre, comme suit en dépenses et en recettes :

En section de fonctionnement : 0,00 €

En section d'investissement : 588 096,74 €

Délibération 2026-43 - DÉFINITION DES CATÉGORIES DE DÉPENSES POUVANT ÊTRE IMPUTÉES AU COMPTE « FÊTES ET CÉRÉMONIES »

Le Conseil Communautaire, ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE la définition des catégories de dépenses pouvant être imputées au compte 6232 « Fêtes et cérémonies » telle qu'exposée ci-dessus ;
- AUTORISE le Président ou son représentant, à engager, liquider et mandater ces dépenses sur le compte 6232 du budget communautaire dans la limite des crédits inscrits au budget.

Délibération 2026-44 – DOTATION AUX AMORTISSEMENTS – NEUTRALISATION DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSÉES

Le Conseil Communautaire, ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de procéder à la neutralisation totale des amortissements des subventions d'équipement versées, à compter de l'exercice 2026, et d'adopter définitivement cette mesure pour les exercices ultérieurs, sauf délibération contraire y mettant fin.

Délibération 2026-45 – COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES

Le Conseil Communautaire, ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, par 34 voix POUR et 1 ABSTENTION,

- FIXE comme suit le nombre de représentants des communes au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées :

COMMUNES	Nombre de sièges au sein de la CLECT	
	Titulaires	Suppléants
AMNEVILLE	3	3
BRONVAUX	1	1
CLOUANGE	1	1
MARANGE-SILVANGE	2	2
MONTOIS-LA-MONTAGNE	1	1
MOYEUUVRE-GRANDE	2	2
MOYEUUVRE-PETITE	1	1
PIERREVILLERS	1	1
ROMBAS	2	2
ROSSELANGE	1	1
SAINTE-MARIE-AUX-CHENES	1	1
VITRY-SUR-ORNE	1	1
TOTAL	17	17

- DÉCIDE que pourront participer aux travaux de la CLECT, les Directeurs Généraux des Services de la Communauté de Communes et des Communes membres, ainsi que les responsables des services financiers et, au besoin, des représentants des services de l'Etat,
- DÉCIDE que les règles régissant le fonctionnement du conseil communautaire s'appliqueront à la CLECT, notamment pour ce qui concerne :
 - les modalités de convocation qui pourront si besoin s'accompagner d'une note de synthèse,
 - les règles de quorum et de majorité.

Délibération 2026-46 – COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CIID) – PROPOSITION DES COMMISSAIRES TITULAIRES ET SUPPLÉANTS

Le Conseil Communautaire, ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, par 34 voix POUR et 1 ABSTENTION,

- ADOPTE la liste des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs suivante :

Commissaires Titulaires Proposés	Commissaires Suppléants Proposés
Mme Delphine MULLER AMNEVILLE	Mme Sabrina MEYER AMNEVILLE
M. Dominique COGLIANDRO AMNEVILLE	M. Michel CALVET AMNEVILLE
Mme Katia LUBIBOGOF AMNEVILLE	Mme Jade ZEMA-VENTURINI AMNEVILLE
M. Eric REICHART AMNEVILLE	M. Roland FREMERY AMNEVILLE
M. Daniel Raymond KLINGLER BRONVAUX	M. Daniel MEA BRONVAUX
M. Hugues IACUZZO CLOUANGE	M. Jorge ISIDRO CLOUANGE
M. Yves MULLER MARANGE-SILVANGE	M. Bernard ROETTGER MARANGE-SILVANGE
Mme Diane WEIDER MARANGE-SILVANGE	M. Alain CUERONI MARANGE-SILVANGE
Mme Pascale DE MOURA MONTAIS-LA-MONTAGNE	M. Martial SPICK MONTAIS-LA-MONTAGNE
M. Lokmane BENABID MOYEUVRE-GRANDE	Mme Fanny DEWAELE MOYEUVRE-GRANDE
Mme Clara GIORDANO MOYEUVRE-GRANDE	Mme Jessica PICKEL MOYEUVRE-GRANDE
M. Fabrice STIBLING MOYEUVRE-PETITE	M. André CRISTINI MOYEUVRE-PETITE
M. Jérémy BROCKLY PIERREVILLERS	M. René HEISER PIERREVILLERS
M. Charles RISSER ROMBAS	Mme Aude MUHLMANN ROMBAS
Mme Veronica WAGNER ROMBAS	M. Joël DUMON ROMBAS
M. Didier NOBILE ROMBAS	M. Jonathan DOLBEAU ROMBAS
M. Vincent MARRELLA ROMBAS	Mme Fabienne COLOMBEY ROMBAS
M. Bernard SCHONS ROSSELANGE	Mme Michèle SEEMANN ROSSELANGE
M. Christian CAYRE SAINTE-MARIE-AUX-CHENES	M. Jean-Louis CAMPAGNOLO SAINTE-MARIE-AUX-CHENES
M. Vincent VEGLIA VITRY-SUR-ORNE	M. Gilles LOSTETTER VITRY-SUR-ORNE

**Délibération 2026-47 – COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DÉSIGNATION DES
REPRÉSENTANTS D'ASSOCIATIONS LOCALES**

Le Conseil Communautaire, ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉSIGNE Monsieur François GLEN (CLCV) en qualité de représentant des associations locales au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle.

**Délibération 2026-48 - SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE
(SM3A) – REMPLACEMENT D'UN REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DÉMISSIONNAIRE**

Le Conseil Communautaire, ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉSIGNE Monsieur ROVIERO en qualité de représentant de la Communauté de Communes au Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement des Aires d'Accueil des gens du voyage (SM3A) en remplacement de Monsieur François SCHNEIDER

**Délibération 2026-49 - SYNDICAT MIXTE CHARGE DE L'ÉLABORATION ET DU SUIVI DU SCHÉMA DE
COHÉRENCE TERRITORIALE DE L'AGGLOMÉRATION MESSINE (SCOTAM) – REMPLACEMENT D'UN
REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DÉMISSIONNAIRE**

Le Conseil Communautaire, ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉSIGNE Monsieur NOBILE Didier, en qualité de représentant titulaire de la Communauté de Communes au sein du Comité Syndical du Syndicat Mixte chargé de l'élaboration et du suivi du schéma de cohérence territoriale de l'agglomération messine (SCoTAM) en remplacement de Monsieur René HEISER ; et Monsieur SCHNEIDER François en qualité de représentant suppléant en remplacement de Monsieur NOBILE Didier.

**Délibération 2026-50 - SYNDICAT MIXTE MOSELLE AVAL – REMPLACEMENT D'UN REPRÉSENTANT DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DÉMISSIONNAIRE**

Le Conseil Communautaire, ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉSIGNE Monsieur Luc CORRADI en qualité de représentant titulaire de la Communauté de Communes au Comité Syndical du Syndicat Mixte Moselle Aval, en remplacement de Monsieur René HEISER,
- Et DÉSIGNE Monsieur Frédéric WROBEL, en qualité de représentant suppléant au Comité Syndical de ce Syndicat Mixte.

Communication des Décisions du Bureau Communautaire

Le Conseil Communautaire PREND ACTE de la communication des décisions qui ont été prises par le Bureau Communautaire conformément à la délibération du 05 mai 2026 prise en application de l'art. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Communication des Décisions du Président

Le Conseil Communautaire PREND ACTE de la communication des décisions que le Président a été appelé à prendre conformément à la délibération du 05 mai 2026 prise en application de l'art.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h55.



Le Président,

Lionel FOURNIER